



Mgr Nicolas SOUCHU  
Évêque d'Aire et Dax

Dax, le 14 avril 2020

Aux ministres ordonnés et  
Aux acteurs pastoraux du diocèse d'Aire et Dax

Chers Amis,

Je suis heureux de vous rejoindre en cette semaine de Pâques. Même si l'évangile selon Saint Jean nous montre les apôtres enfermés *car ils avaient peur* (Jn 20, 19), la fête de Pâques nous invite à vivre un réel déconfinement. Bien sûr il ne s'agit pas d'un déconfinement physique lié à la pandémie que nous connaissons actuellement, mais de la joie profonde du mystère pascal qui nous envoie comme témoins du Christ ressuscité dans ce monde. Beaucoup d'entre vous ont pu suivre les différents offices en direct depuis le site internet du diocèse, les réseaux sociaux, la chaîne YouTube ou la webradio Parole@dour, et je me réjouis avec vous de cette expérience de nouveaux moyens de communication au service de la foi, de la communion, du témoignage.

#### QUELQUES RAPPELS

##### **Les obsèques (1)**

Beaucoup de paroisses ont eu à accompagner les familles en deuil dans des circonstances là aussi exceptionnelles. Je rappelle que les normes actuelles permettent de faire une célébration d'obsèques à l'église avec moins de 20 personnes et en respectant les mesures de sécurité.

##### **L'onction des malades dans les hôpitaux.(2)**

Les personnes malades ou mourantes dans les hôpitaux doivent également pouvoir être assistées, notamment pour recevoir le sacrement des malades. La Direction Nationale de la Santé a acté le fait qu'on ne pouvait pas priver un mourant d'une assistance spirituelle.

Ainsi plusieurs prêtres, en lien avec la Pastorale de la Santé, m'ont informé avoir pu conférer le sacrement des malades.

Je rappelle qu'il est possible de faire l'onction d'huile des malades avec un instrument (coton tige ...) sans qu'il y ait contact de la main avec le corps du malade.

##### **La vie économique de nos paroisses (3)**

Toute la société s'interroge sur les conséquences économiques de cette longue période de confinement. L'Eglise n'échappe pas à ces inquiétudes.

Sans doute serait-il bon de rappeler à nos fidèles, que l'offrande fait partie de la liturgie, même quand elle est vécue à travers les réseaux sociaux et de porter à leur connaissance le nom du site qui recueille les dons, afin de les reverser aux paroisses : <http://quete.catholique.fr>.

#### LES RENDEZ-VOUS DU TEMPS PASCAL

Nous avons essayé de vous rejoindre en ces circonstances exceptionnelles pour vous aider à vivre du mieux possible la fin du carême et la semaine sainte.

Il s'agit maintenant de vivre le temps pascal.

Vous savez que nous avons deux rendez-vous importants que, j'espère, nous pourrons honorer :

① La **messe chrismale** au sanctuaire de Buglose, dans l'après-midi du **jeudi de l'Ascension 21 mai 2020** à Notre-Dame de Buglose. Des indications vous seront données, dès que seront fixées les conditions du déconfinement et les possibilités de rassemblement à ce moment-là.(4)

② **La célébration des sacrements de l'initiation chrétienne des adultes** du diocèse, le samedi 30 mai à 18h, dans la cathédrale de Dax,

→ d'une part pour ceux et celles qui devaient être baptisés à la veillée pascale.

Je souhaite que le lendemain, dimanche de Pentecôte 31 mai, ceux qui seront devenus de tout jeunes néophytes, puissent participer à la messe dans leur paroisse, là où ils auraient dû normalement être baptisés, entourés de leur communauté naturelle.

→ et d'autre part pour les confirmands adultes et ceux qui feront leur première communion.

### L'ANNEE JUBILAIRE DU SANCTUAIRE DE BUGLOSE

Je tiens également à vous informer des nouvelles dispositions concernant la célébration du **jubilé des 400 ans de la découverte de la statue de Notre-Dame de Buglose**.

Avec le comité de préparation nous avons dû annuler les activités prévues en mars, avril et mai, mais nous avons décidé également de reporter deux événements majeurs de ce printemps :

① **La marche commémorative du 1<sup>er</sup> mai 2020**, depuis la cathédrale de Dax jusqu'au sanctuaire Notre-Dame de Buglose. Elle est reportée au **lundi de Pentecôte 6 juin 2022**, date qui correspondra en fait au premier pèlerinage de l'évêque de Dax et de ses diocésains, le lundi de Pentecôte 1622.

② **La grande fête du Jubilé du lundi de Pentecôte**, prévue le 1<sup>er</sup> juin 2020, est reportée au **lundi de Pentecôte 24 mai 2021**.

Nous vivrons sans doute cette journée de manière un peu différente de celle que nous avions prévue initialement.

Un certain nombre de journées ou d'animations qui étaient prévues ce trimestre pourront être ainsi reportées durant l'année pastorale 2020 /2021.

### Octave du 7 au 13 Septembre

Nous espérons de tout cœur pouvoir nous rassembler à nouveau lors de la **semaine mariale du 7 au 13 septembre 2020**. Le thème qui est a été retenu est dans une dynamique de reprise est : « **Va, je suis avec toi** ».

Je vous donne rendez-vous en particulier le dimanche 13 septembre qui sera le temps fort de la semaine. Cette journée sera présidée normalement par le cardinal Jean-Pierre KTUWA, archevêque d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

Dans l'attente de tous ces événements, j'ai demandé qu'un cierge soit allumé de manière permanente au pied de la statue de Notre-Dame de Buglose depuis le Saint Jour de Pâques, dimanche 12 avril au jour de l'Ascension, jeudi 21 mai, où nous espérons pouvoir célébrer la messe chrismale. Ce cierge symbolisera notre espérance et manifestera de manière permanente notre prière auprès de Notre-Dame de Buglose pour les malades, les mourants, le personnel soignant et tous ceux et celles qui souffrent de la situation que connaît actuellement notre société et notre monde.(5)

Je vous souhaite un bon temps pascal dans la Paix et l'Espérance.



+ Nicolas Souchu  
Ev

### PAROISSE SAINT JOSEPH DU BORN

(1) Obsèques :

Nous continuerons comme nous faisons :

je me rendrai au cimetière , après avoir rencontré la famille, pour un temps de prière.

Je me rendrai au funérarium pour un temps de prière, s'il y a crémation !

Je rencontre la famille pour parler d'une messe qui sera célébrée le confinement terminé et du casuel !

(2) Sacrement des malades :

Je peux me rendre dans les familles pour donner ce sacrement ! Mais faut-il que la famille m'avertisse à moins que vous fassiez les démarches nécessaires ( par téléphone, bien sûr) !

(2) Quête du dimanche :

Vous lisez ce paragraphe !

(3) Jeudi de l'Ascension :

Retenir la date

(5) Cierge :

Toutes les églises doivent rester ouvertes. Ainsi,

Dans les églises de saint Julien, de Mimizan, de Pontenx, vous déposez votre luminium auprès de Notre-Dame de Buglose

Dans les autres églises - qui n'ont pas cette statue -vous déposez votre lumière après de Notre-Dame.

Vous pouvez apporter des fleurs pour honorer la Vierge.

Je vous dis mon amitié et mon dévouement !

Ch.C.